

Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du 18 octobre 2024

Le dix-huit octobre deux-mille vingt-quatre à 9 heures 30, les membres du Conseil de la Recherche (CoR) se sont réunis Salle Cleuet - Bâtiment Matisse - site du Mont Houy.

Le Conseil de la Recherche est présidé par M. Eric MARKIEWICZ, Vice-Président Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF) représentant du Président, et M. Christian MICHEL-DANSAC est nommé secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 17 membres présents et 6 membres représentés.

Le quorum des membres présents et représentés étant atteint, le Vice-président déclare que le Conseil de la Recherche est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Vice-président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Approbation du Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du 13 juin 2024.
- Avis sur la proposition de répartition des dotations 2025 par laboratoire et de la politique scientifique.
- Présentation et validation des appels à projets internes sur budget de la politique scientifique (manifestations scientifiques, conférenciers invités, cotutelles internationales).
- Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.
- Avis sur la demande de subvention au titre du dispositif STARS – chaires d'excellence.
- Information sur :
 - Politique Recherche et Innovation d'accroissement des ressources propres
 - Politique d'attractivité de la Recherche : dispositif d'incitation aux dépôts de candidatures ERC et IUF
 - Campagne CPJ 2025
 - Campagne Délégation CNRS
 - Magazine périodique Recherche
 - Avancement vague E évaluation HCERES
 - Création de la DRP
- Questions diverses

Présidence du CoR M. Eric MARKIEWICZ, Vice-président du Conseil de la Recherche

Présents : **17**

Collège 1 avec voix délibérative : Mme BOULEKBACHE, M. CARLIER, Mme DUBAR, M. MAATI, M. POPIEUL, M. ZOUDJI

Collège 2 avec voix délibérative : M. BOUCHART, Mme CHEAMI, M. LORGUILLOUX, M. KAOUTHER, M. SCMITT

Collège 3 avec voix délibérative : M. DELCOURT, Mme DRAUX, Mme FLOREK, M. SIMON

Collège 4 avec voix délibérative : M. COULIBALY

Collège 5 avec voix délibérative : Mme GEROME

Membres de droit sans voix délibérative M. BRICOUT

Invités sans voix délibérative : M. MICHEL-DANSAC, M. BLAREAU (Direction de la Recherche et de la Valorisation)
M. DUCANP (PRI)

Ont donné pouvoir : **6**

M. GALLAIS à M. POPIEUL
M. NACEUR à M. ZOUDJI
Mme BARAT à M. SCMITT
Mme COUDEVYLLE à Mme BOULEKBACHE
M. DEQUIDT, à M. SIMON
M. JUNOT à M. MAATI

Excusés :

M. ARTIBA,
Mme BARBAFIERI, Mme BLERY, M. GALLAIS, M. NACEUR, Mme RIVENQ
Mme BARAT, Mme COUDEVYLLE, M. DEQUIDT, M. JUNOT, M. OUARNOUGHI, Mme REY

M. BERNAOUI, Mme MOUNAJ, M. ASCONE, Mme TLILI
M. CUNY, Représentant de la Région HdF, Mme GONDY, M. LEMAIRE, M. WAUTIER, Représentant ONR
M. BRICOUT, Mme COPLO, M. DULION,
M. COULON (Conseil Régional Hauts-de-France), M. DE LA BOURDONNAYE, Mme SCIARDIS

Approbation du Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche du 13 juin 2024

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 13 juin 2024.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'approuver ce relevé de conclusions.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'approuver le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 13 juin 2024 à l'unanimité, des présents et représentés.

Avis sur la proposition de répartition des dotations 2025 par laboratoire et de la politique scientifique.

En préambule, le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche informe les conseillers que, compte tenu de la conjoncture économique nationale et des incertitudes sur le montant de la dotation de fonctionnement de l'établissement (pas de notification à ce jour), le budget 2024 est reconduit pour construire le budget initial 2025. Par ailleurs, les montants du BI 2025 votés pour la dotation de fonctionnement des laboratoires et de la politique scientifique seront, dans un premier temps, notifiés à hauteur de 90%.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente la synthèse des demandes des laboratoires au titre de la dotation 2025 de l'UPHF et de l'INSA HdF et une proposition de répartition.

Composantes	Demande de dotation 2025 des Laboratoires			A présenter en CoR UPHF le 18/10/2024 et CS INSA HdF le 08/10/2024						Répartition Dotation Politique Scientifique 2025						
				Global UPHF + INSA HdF 2025		Proposition dotation Labos 2025 INSA HdF		Proposition dotation Labos UPHF 2025		Investissement (Sur réserves)	Fonctionnement (sur Politique scientifique)					RH
	Fct	Investissement (Sur réserves)	Inv.	Fct	Inv + Inv sur réserves	INSA HdF	Inv.	Fct	Inv.	Inv. Réserves 2025	Fct	Matlab	Manifestations scientifiques	Conférenciers étrangers invités	Cotutelles et thèse via Campus France	Cotutelles et thèse en RH
LAMIH	422 900 €	99 000 €	40 000 €	272 000 €	139 000 €	94 000 €	- €	178 000 €	40 000 €	99 000 €					21 600 €	18 586 €
IEMN	127 000 €	56 000 €	15 000 €	113 000 €	71 000 €	22 000 €	- €	91 000 €	15 000 €	56 000 €					78 170 €	0 €
LARSH	388 686 €	24 000 €	12 500 €	242 000 €	36 500 €	12 000 €	- €	230 000 €	12 500 €	24 000 €					8 228 €	35 622 €
CERAMATHS	142 150 €	144 600 €	2 000 €	107 250 €	146 600 €	17 250 €	- €	90 000 €	2 000 €	144 600 €					12 343 €	18 586 €
TOTAL	1 063 853 €	323 600 €	69 500 €	734 250 €	393 100 €	145 250 €	0 €	589 000 €	69 500 €	323 600 €	0 €		0 €		120 340 €	72 794 €

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la proposition de répartition de la dotation 2025 de l'UPHF aux Laboratoires.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette répartition de la dotation.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et des représentés, sur la proposition de répartition de la dotation 2025 de l'UPHF aux Laboratoires.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente une proposition de répartition de la Politique Scientifique au titre de la dotation 2025 de l'UPHF.

Composantes	Demande de dotation 2025 des Laboratoires			A présenter en CoR UPHF le 18/10/2024 et CS INSA HdF le 08/10/2024						Répartition Dotation Politique Scientifique 2025						
				Global UPHF + INSA HdF 2025		Proposition dotation Labos 2025 INSA HdF		Proposition dotation Labos UPHF 2025		Investissement (Sur réserves)	Fonctionnement (sur Politique scientifique)					RH
	Fct	Investissement (Sur réserves)	Inv.	Fct	Inv + Inv sur réserves	INSA HdF	Inv.	Fct	Inv.	Inv. Réserves 2025	Fct	Matlab	Manifestations scientifiques	Conférenciers étrangers invités	Cotutelles et thèse via Campus France	Cotutelles et thèse en RH
Valorisation				10 000 €							10 000 €					
Etudes Doctorales				78 700 €							78 700 €					
Cotisations (FR TT&M, FR Math, USR MESHS, graishym)				23 000 €							23 000 €					
Cotisation autres (ANRT, HdF ID, MEDEE, EARMA, CAP ANR...)				5 345 €							5 345 €					
Mardi des chercheurs				7 302 €							7 302 €					
Pôle Matériaux transfrontalier				8 000 €							8 000 €					
Fonctionnement site Areberg				10 200 €												
Matlab				30 000 €							30 000 €					
Manifestations scientifiques				25 000 €								25 000 €				
Conférenciers invités				70 000 €									70 000 €			
Cotutelles de thèse				254 990 €											24 685 €	37 171 €
Opem Labs INSA				15 500 €												
TOTAL	0 €	0 €	0 €	512 337 €	0 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	132 347 €	30 000 €	25 000 €	70 000 €	24 685 €	37 171 €
TOTAL	1 063 853 €	323 600 €	69 500 €	393 100 €	160 250 €	0 €	0 €	589 000 €	69 500 €	323 600 €	132 347 €	30 000 €	25 000 €	70 000 €	145 026 €	109 965 €
		1 133 353 €			393 100 €	160 250 €		658 500 €		323 600 €			512 337 €			

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la proposition de répartition de la Politique Scientifique au titre de la dotation 2025 de l'UPHF.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette répartition de la dotation.

Les membres du Conseil de la Recherche, après avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et des représentés, sur la proposition de répartition de la Politique Scientifique au titre de la dotation 2025 de l'UPHF.

Présentation et validation de l'appel à projets 2025 "Manifestations Scientifiques" de la politique scientifique

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente l'Appel à Projets 2025 « Manifestations Scientifiques » de la politique scientifique. Il est souligné que pour l'année 2025, le budget alloué à cet AAP interne a été fixé à 25 000€ soit une augmentation de 25% de l'enveloppe par rapport à 2024 qui était une année particulière avec les évaluations HCERS. Les manifestations scientifiques d'envergure et celles coorganisées avec des partenaires de l'Alliance EUNICE ou des partenaires stratégiques seront prioritairement soutenues.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur l'appel à projets.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cet Appel à Projets.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur l'Appel à Projets 2025 « Manifestations Scientifiques » de la politique scientifique, qui leur est présenté.

Présentation et validation de l'appel à projets 2025 « Conférenciers étrangers invités » de la politique scientifique

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente l'Appel à Projets 2025 « Conférenciers étrangers invités » de la politique scientifique. Il est souligné que pour l'année 2025, le budget alloué à cet AAP interne a été fixé à 70 000€ soit en légère baisse par rapport à 2024 (72 000€).

Il est également souligné le risque de refus de virement par la Banque de France lorsque les coordonnées bancaires internationales du conférencier invité sont incomplètes/erronées, ainsi que les difficultés de l'option du paiement en « cash » via Western Union, la Banque Postale ayant cessé sa collaboration avec Western Union depuis fin 2023.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur l'appel à projets.

Une remarque est formulée sur l'option du paiement en « cash » via Western Union et la prise en charge par l'invitant pour amener son invité au point Western Union de Lille, tel que mentionné dans l'AAP. La

DRV indique qu'il existe des points Western Union, hors agence bancaire, dans le valenciennois. L'AAP sera rectifié en conséquence.

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cet Appel à Projets.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité, moins une abstention, des présents et représentés, sur l'Appel à Projets 2025 « Conférenciers étrangers invités » de la politique scientifique, qui leur est présenté.

Présentation et validation de l'appel à projets 2025 "Cotutelles Internationales de thèse" de la politique scientifique

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche présente l'Appel à Projets 2025 « Cotutelles Internationales de thèse » de la politique scientifique. Celui-ci diffère peu de l'Appel à Projets 2024, avec une inscription obligatoire du projet dans les priorités stratégiques de l'établissement et une priorité donnée aux projets en cotutelle / codirection avec des partenaires stratégiques et en particulier dans le cadre de l'Alliance EUNICE. Le budget 2025 pour cet appel à projets doit permettre de financer le lancement de 6 nouvelles cotutelles.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur l'appel à projets.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cet Appel à Projets.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité des présents et représentés, sur l'Appel à Projets 2025 « Cotutelles Internationales de thèse » de la politique scientifique, qui leur est présenté.

Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation à présenter le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature. Ce tableau, présenté à chaque CoR, synthétise les contrats et conventions de recherche signés ou en cours de signature, aux niveaux régional et national, et également européen et international.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur ce tableau.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité, des présents et représentés, sur le tableau des contrats et conventions de recherche signés ou en cours de signature, aux niveaux régional et national, et également européen et international.

Avis sur la demande de subvention au titre du dispositif STARS – chaires d'excellence de la Région Hauts-de-France

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Pr Franck BARBIER, responsable scientifique du projet, à présenter le projet de Chaire en Information Quantique et Intelligence Artificielle. Cette chaire doit permettre de positionner l'UPHF comme leader de recherche de pointe attirant des financements importants et créant de nouvelles opportunités d'emploi pour les étudiants, et propulser la recherche dans les domaines médicaux, la cybersécurité et l'industrie automobile, essentiels pour l'UPHF.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur cette demande au titre du dispositif STARS : Chaires d'excellence de la Région Hauts-de-France.

Les questions ont porté sur le détail de la valorisation RH par des personnels UPHF, le lien des objectifs de la chaire avec le domaine santé, les capacités de calcul actuelles à l'UPHF et l'engagement des parties, dont CAVM et CHV, si l'engagement du CR HdF n'est pas acquis.

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide.

Les membres du Conseil de la Recherche, après en avoir délibéré, décident d'adopter un avis favorable, à l'unanimité, des présents et représentés, sur cette demande de subvention au titre du dispositif STARS – chaires d'excellence de la Région Hauts-de-France, qui leur est présentée.

Informations :

Politique Recherche et Innovation d'accroissement des ressources propres

*Politique d'attractivité de la Recherche : dispositif d'incitation aux dépôts de candidatures ERC et IUF
Campagne CPJ 2025*

Campagne Délégation CNRS

Magazine périodique Recherche

Avancement vague E évaluation HCERES

Création de la DRP

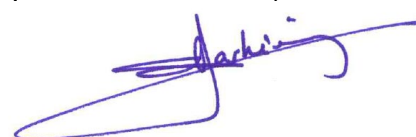
Questions diverses :

En l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures.

Est dressé le présent relevé de conclusions du Conseil de la Recherche, qui s'est tenu le 18 octobre deux mille vingt-quatre, signé par le Vice-président en charge de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Valenciennes, le 18 novembre 2024

Le Vice-président du Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,



Prof. Eric MARKIEWICZ